

DÉPARTEMENT DU NORD
 —*—
 ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
 —*—
 CANTON DE LE CATEAU

EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
BUSIGNY

OBJET : Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police 2022 pour l'aménagement de sécurité aux entrées de village – rue des frères Desjardin.

Séance ORDINAIRE

11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Didier MARÉCHALLE, Maire, à la suite de la convocation du 05 avril 2023, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Président : Monsieur Didier MARÉCHALLE, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 19

17 présents : Didier MARÉCHALLE, Maire, René SCAILTEUX, 1er adjoint, Nicole GOURMEZ, 2ème adjoint, Christophe LEBRUN, 3ème adjoint, Francine RICHEZ, 4ème adjoint, Julien GOEMAERE, 5ème adjoint, Franck DEFOSSEZ, Marie-Françoise BUISSET, Hervé SÉRUSIER, Cécile COLPIN, Stéphane LEBLEU, Pierre CZERIBA, Christian PECQUEUX, Marie-Thérèse DESICY, William LEMAIRE, Fabienne DUBUS, Annie WYART.

1 absente excusée : Mme Angèle DUPUY.

1 Procuration : Mme Chloé GOMANNE à Mme Francine RICHEZ

Secrétaire de séance : Madame Annie WYART.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la possibilité d'obtenir une subvention auprès du Département au titre de la répartition des amendes de police relatives à l'aménagement de sécurité aux entrées de village.

Il propose de déposer un dossier pour l'aménagement de sécurité aux entrées de village – rue des frères Desjardin. Montant des travaux : 34 600,00 € HT

Une subvention peut être attribuée pour ce type d'opération au taux de 75 % de la dépense HT subventionnable, soit une subvention de 22 700,00 €.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du Conseil Municipal de solliciter cette subvention auprès du Département.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le concours financier du Département pour une subvention au titre de l'aménagement de sécurité aux entrées de village – rue des frères Desjardin, à signer tous les documents relatifs à ces travaux ainsi que les conventions et avenants pouvant en découler.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire,
 Didier MARÉCHALLE

